REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE | 3e CIRCONSCRIPTION ANNEMASSE-CHAMONIX

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973

Lucien COUTANT

CANDIDAT DU MOUVEMENT REFORMATEUR

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je remercie vivement les 11.534 électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur confiance au premier tour.

Arrivant en seconde position parmi 7 candidats, vous attendez de moi que je demeure présent au scrutin de ballottage alors surtout

— que je m'y suis clairement engagé chaque fois que me fut posée la question;

— et que tous les démocrates ont le devoir de s'unir derrière le candidat le mieux placé de l'opposition nationale à l'Etat U.D.R.

Vous mesurez plus que jamais que le MOUVEMENT REFORMATEUR représente, pour l'avenir, une volonté de changement dans le calme qui évitera la cassure de la France en deux blocs et les dangers que cette cassure prépare.

Si au lendemain du second tour la majorité sortante parvient, péniblement, à se maintenir, le phénomène de poussée d'une alliance dominée par le Parti Communiste va s'amplifier en même temps que le discrédit de l'Etat U.D.R. et les regrets seront vains lorsqu'il sera trop tard.

Si dans le journal électoral de M. Romain BAZ j'ai été attaqué de façon plus virulente que le député sortant, c'est bien la confirmation de la clairvoyance des communistes et de la chance que représente pour eux le maintien d'une majorité branlante et discréditée.

Le député sortant accuse une perte substantielle, — c'est-à-dire **plus de 5.000 voix —, par rapport à son élection de 1968,** ceci malgré l'importante augmentation du corps électoral dans la circonscription.

Cette perte s'accentuera demain si nous demeurons présents et vigilants.

Je renouvelle l'engagement maintes fois exprimé lors de ma campagne du premier tour.

— Je ne veux pas être un député invisible, plus absorbé par les Conseils d'Administration de sociétés privées que par les intérêts généraux de son mandat.

— J'ai pris, au contraire, toutes mesures pour être à la disposition totale des électeurs et des élus locaux, et je me suis engagé à n'accepter aucun siège dans un groupe privé, source de dispersion et origine des multiples scandales que nous avons connus.

Mon ami Jacques EVRARD et moi-même, renouvelons cet engagement solennel et nous appelons à nouveau votre confiance pour le scrutin de ballottage de dimanche prochain.

VOTEZ EFFICACE !
VOTEZ

Lucien COUTANT

Docteur en Droit
Avocat à Annemasse
Père de 5 enfants
Membre actif de nombreuses sociétés locales.

Jacques EVRARD, Suppléant

Maire de Saint-Martin-sur-Arve
Chef de District S.N.C.F.
Père de 5 enfants.

VU : LES CANDIDATS.

IMP. FRANCO-SUISSE - AMBILLY-ANNEMASSE